



Ministère chargé des Transports

Licence n°

2025/24/ 0000397

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

B S ENVIRONNEMENT

La présente licence autorise (1) ZI DE MARTIGNY
ROND POINT DE L'AVIATION
37210 PARCAY-MESLAY

429217268

n° SIREN

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières :

01/07/2025

30/09/2030

La présente licence est valable du ORLEANS(FRANCE) au

Délivrée à 23/06/2025

le

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

-- Pour la Préfète de la région Centre-Val de
Loire et par délégation --
-- Pour le Directeur et par délégation --
-- Le chef du département Transports
Routiers et Véhicules --

-- Frédéric LEDOUBLE --

La responsable de l'unité
Accès à la Profession et Gestion des Entreprises

Aurèle DUBOIS

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.